

# RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles



## Espaces-test agricoles et Systèmes Alimentaires Territoriaux

## Actes

**7 juillet 2016,**

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



Date : avril 2017

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA

Crédits photographiques : Jean-Baptiste Cavalier



C'est sous le soleil de Provence que ces 8<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales se sont déroulées, sur le site du Lycée Agricole Provence Verte de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, accueillies par le directeur et son équipe, que nous remercions encore pour leur disponibilité et la qualité des prestations fournies.

Après le grand Nord et Arras en 2015, Nantes en 2014 ou encore l'Auvergne en 2013, le conseil d'administration du RENETA a choisi d'inviter ses membres à venir rencontrer les acteurs de terrain des espaces-test agricoles de PACA, et en particulier Terreau Paysan, qui met en place le lieu test permanent de Bonneval, et que nous avons pu visiter.

Le thème de ces rencontres « *Espaces tests agricoles et Systèmes Alimentaires Territoriaux* », s'inscrit dans un axe de développement du territoire provençal, et nous avons pu, lors de la deuxième journée, visiter cette belle réalisation collective au sein même du lycée agricole, qui illustre bien la volonté des acteurs du territoire, dont les agriculteurs, de faire vivre cette gouvernance alimentaire du territoire de Saint Maximin. Nous avons aussi pu débattre, après les interventions de Gilles Maréchal, Brigitte Allain, Mélanie Briand, Alain Daneau et Jacques Chèvre, des liens entre installation agricole et reterritorialisation de l'alimentation, et ainsi pu constater au travers de nombreux témoignages de l'implication forte des espaces-test agricoles dans cette thématique. Le lien fort qui existe dans de nombreuses régions entre l'enseignement agricole et les espaces-test permet une réelle dynamique locale.

Je tiens aussi à remercier Alaric Stephan, animateur de Terreau Paysan et coprésident du RENETA, pour l'implication forte qu'il a eu dans l'organisation de ces rencontres, et vous donne rendez-vous en juin prochain pour les prochaines qui auront lieu en Ile-de-France.

### **Jean-Louis Colas, coprésident de RENETA**



Lors des Rencontres Nationales 2014 à Nantes, l'idée d'un accueil des Rencontres 2016 par les espaces-test agricoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait germé au détour d'une conversation tardive. Deux ans plus tard, Terreau Paysan, avec l'appui des autres espaces-test provençaux et bien sûr du RENETA, avait donc la chance d'accueillir cet événement désormais incontournable pour les membres de notre réseau.

La dynamique agricole en cours autour de Saint-Maximin, conjuguée à la présence de notre futur lieu-test permanent et à la forte implication du Lycée agricole Provence Verte dans ces différentes actions, nous ont logiquement poussés à investir ce territoire pour organiser ces Rencontres. Une nouvelle fois, je tiens à remercier Mme Christine Lanfranchi-Dorgal, maire de Saint-Maximin, pour son soutien et M. Christian Brayer, Directeur du Lycée agricole Provence Verte, pour son investissement et sa disponibilité.

Comme d'habitude, ces trois journées dédiées au test d'activité agricole ont été bien remplies, en mêlant de nombreux temps de travail toujours aussi riches et dont vous retrouverez l'essentiel dans les pages qui suivent, à des moments de grande convivialité. Nous avons même pu constater que la pétanque est aussi un sport national dans le Nord...

Je tiens enfin à remercier Jean-Baptiste Cavalier, notre animateur coordinateur national, qui a beaucoup œuvré pour faire de ces Rencontres une réussite.

### **Alaric Stephan, coordinateur de Terreau Paysan**

# Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
Terreau Paysan, espace-test agricole du Var.....	5
Table ronde – Espaces-test agricoles et systèmes alimentaires territoriaux.....	7
Atelier 1. Commercialiser en restauration collective, en système de paniers ou en vente directe : quel accompagnement en phase de test ? .....	17
Atelier 2. Le rôle des collectivités pour l'accès aux moyens de production .....	19
Atelier 3. Les systèmes de commercialisation contractualisés, un levier pour la création d'activité ? .....	21
Atelier 4. La place des espaces-test agricoles dans la gouvernance alimentaire locale ...	23
Atelier 5. Espaces-test agricoles et financements locaux .....	25
Atelier 6. Espaces-test et coopératives agricoles : quels bénéfices réciproques ?.....	28
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....	30
Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....	33
Annexe 3. Liste des participants.....	34



# RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 76 membres, parmi lesquels 43 espaces-test en fonctionnement, 27 espaces-test en projet et 6 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.



# Terreau Paysan, espace-test agricole du Var



## Historique

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national, le renouvellement des générations en agriculture n'est plus assuré depuis plusieurs décennies en raison du nombre insuffisant de créations d'activité et de reprises dans ce secteur par rapport aux cessations. Si les installations étaient auparavant le fait de personnes issues du monde agricole qui reprenaient l'exploitation familiale, on observe aujourd'hui une majorité de créations d'activité par des personnes non issues du milieu agricole, qui se heurtent à de nombreux obstacles qui rendent difficile la concrétisation de leur projet : accès au foncier, intégration au milieu local, manque d'expérience, manque de ressources financières, volonté de développer progressivement l'entreprise, âge dépassant les seuils d'aide...

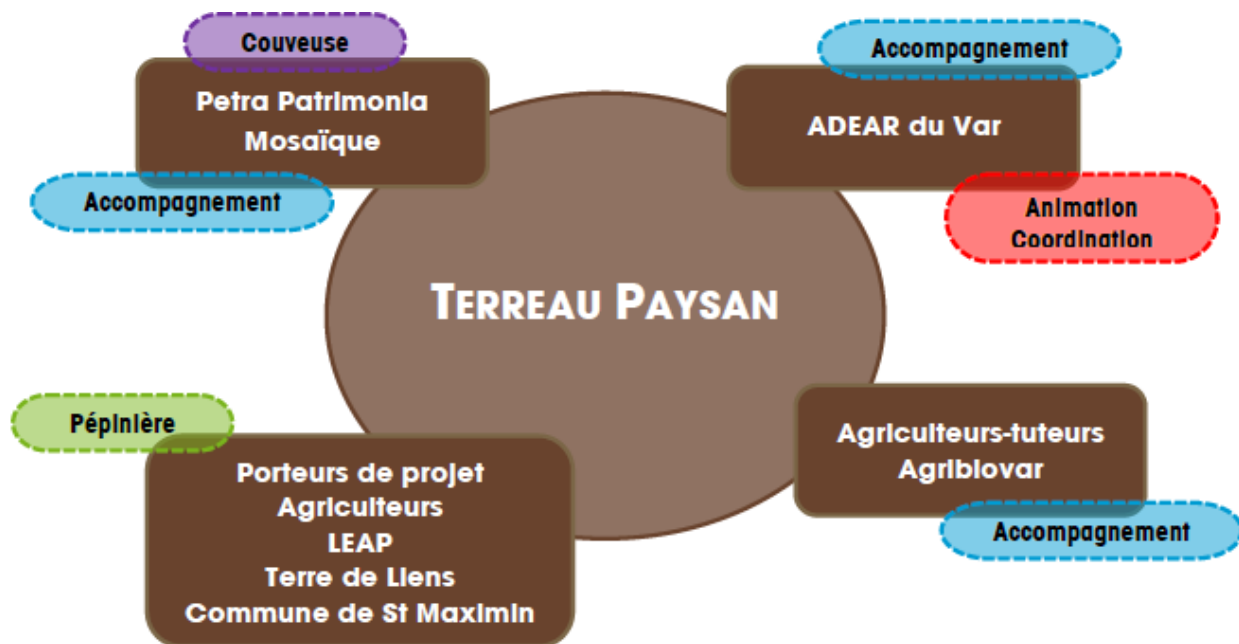
Dès 2011, le Parc Naturel Régional du Verdon lance la dynamique autour du test d'activité en portant une expérimentation sur son territoire et en y associant une douzaine d'acteurs. Dans la continuité de cette démarche à laquelle elle était associée, l'ADEAR du Var décide donc en 2012 d'initier un projet d'Espace-test en collaboration avec des partenaires sensibles à cette thématique. Avec l'appui du Fonds Social Européen et du Conseil Régional PACA via le dispositif Microprojets, la première phase de ce projet est ainsi conduite en 2013 pour définir le cadre institutionnel et technique qui conduira progressivement à la mise en place de Terreau Paysan sur l'ensemble du territoire varois.

L'année 2014 voit le démarrage opérationnel de cet espace-test agricole, dispositif innovant pour notre territoire, qui permet en outre de débloquer du foncier agricole et de le sortir du marché spéculatif, dynamique essentielle au redéploiement de l'agriculture dans le département.

## Fonctionnement

L'espace-test agricole Terreau Paysan est un réseau informel regroupant aujourd'hui dix structures partenaires venant d'horizons divers : coopératives d'activités et d'entrepreneurs (Petra Patrimonia et Mosaïque), associations de développement agricole et rural (ADEAR du Var, Agribiovar, Solidarité Paysans Var, Terre de Liens, ARDEAR PACA), collectivités (Conseil Départemental du Var, Parc Naturel Régional du Verdon), établissement d'enseignement agricole (Lycée Privé Provence Verte).

Le dispositif, coordonné par l'ADEAR du Var, est piloté par un Comité de pilotage regroupant ces différents acteurs. Des agriculteurs, des propriétaires fonciers et des porteurs de projet agricole sont également associés aux travaux dans la mesure où ce sont des maillons essentiels du fonctionnement de ce dispositif (*voir le schéma ci-après*). Tous contribuent à permettre le test d'activité des porteurs de projet par leurs apports : savoir-faire agricoles, connaissance du contexte local, mise à disposition de foncier agricole...



La fonction « couveuse » est assurée par les deux coopératives, alors que la fonction « accompagnement » est répartie entre plusieurs membres dont les apports sont complémentaires. La fonction « pépinière » est assurée par différents acteurs en fonction des cas : porteurs de projet, agriculteurs, commune... Enfin la fonction « animation-coordination » est assurée par l'ADEAR du Var.

Articulé au départ autour d'un archipel de lieux-test disséminés sur le Centre-Ouest Var, Terreau Paysan est en train d'évoluer avec la mise en place du lieu-test permanent de Bonneval qui a été proposé à la visite lors des Rencontres Nationales de Saint-Maximin. Cette nouvelle aventure nécessite de repenser nos habitudes de fonctionnement et fait émerger la pertinence de mettre en place un groupe local d'appui permettant un ancrage fort du projet sur le territoire, ce qui a été l'occasion de mobiliser de nouveaux acteurs.

Le dispositif accueille depuis le début des projets en maraîchage biologique essentiellement mais également en élevage caprin depuis juin 2015. Aujourd'hui, 9 personnes sont hébergées au sein de Terreau Paysan pour y tester leur projet.



# Table ronde – Espaces-test agricoles et systèmes alimentaires territoriaux

*Animateur : Alaric Stephan, Terreau Paysan*

## Ouverture

Extraits des prises de parole des intervenants.

**Jean-Louis Colas**, *cogérant de la SCIC Les Champs des Possibles, coprésident du RENETA*

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour ces 6<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales. Que de temps parcourus depuis la création du RENETA. Ces Rencontres Nationales, c'est l'occasion pour nous de mieux se connaître, de partager, de faire avancer ensemble nos idées.

Cette année, nous avons choisi de travailler sur les relations entre Espaces-Test Agricoles et Systèmes Alimentaires Territoriaux. Ce sont des débats ô combien d'actualité, avec une forte implication de beaucoup de collectivités.

**Bruno Cayron**, *paysan dans le Var, président de Terreau Paysan*

L'ADEAR du Var travaille depuis plus d'une dizaine d'années à suivre et accompagner à l'installation des porteurs de projets, et à appuyer le développement des petites fermes. Nous avons créé Terreau Paysan il y a 3 ans pour appuyer l'installation.

Nous ne sommes pas à Saint-Maximin pour parler d'espaces-test agricoles par hasard. Nous sommes en train de développer ensemble un projet de lieu test permanent en maraichage biologique.

**Christine Lafranchi**, *maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*

Ce n'est pas un hasard qu'il y ait ces Rencontres Nationales à Saint-Maximin. Nous souhaitons avoir, sur notre territoire, une véritable identité agricole. Nous avons mis pour cela beaucoup d'acteurs autour de la table. Nous souhaitons créer une diversité agricole sur notre territoire.

**Christian Cazenave**, *chef du service régional de la formation et du développement+, DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Je suis très heureux de participer à cette journée sur les espaces-test agricoles. Et je dois tout d'abord vous présenter les excuses du directeur de la DRAAF.

La démarche des espaces-test nous intéresse à plusieurs titres : elle impacte directement la politique de l'installation, elle impacte aussi la politique de l'agroécologie portée par le Ministère de l'Agriculture, et elle impacte également la politique alimentaire locale.

Et à titre personnel, elle m'intéresse d'autant plus que je suis gestionnaire de l'ensemble des lycées agricoles de la région PACA. Or, les espaces-test agricoles ont mobilisé des établissements agricoles, en leur permettant de s'impliquer fortement dans l'installation (EPL de Digne-Carnejane, CFPPA de Vaucluse, MFR d'Eyragues, Lycée Provence Verte). Cette démarche d'espace-test agricole, qui propose pour le moment surtout du maraichage biologique, il faudra la poursuivre sur d'autres activités (viticulture, élevage).



**Alaric Stephan**, *coordinateur de Terreau Paysan*

Les espaces-test agricoles sont intéressants à plusieurs points de vue :

- ils permettent à un porteur de projet de tester son projet agricole en conditions réelles ;
- ils sont un outil pertinent pour accompagner la progressivité de mise en place des projets ;
- ils permettent de réduire les risques d'échec liés à l'installation en sécurisant le début d'activité (juridique, matériel, financier) ;
- ils offrent un statut social satisfaisant aux personnes en test, avec le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) ;
- ils laissent le temps aux créateurs-trices de compléter leur formation, de chercher du foncier...
- ils sont complémentaires des dispositifs d'accompagnement existants ;
- ils créent de nouvelles modalités de coopération territoriale.

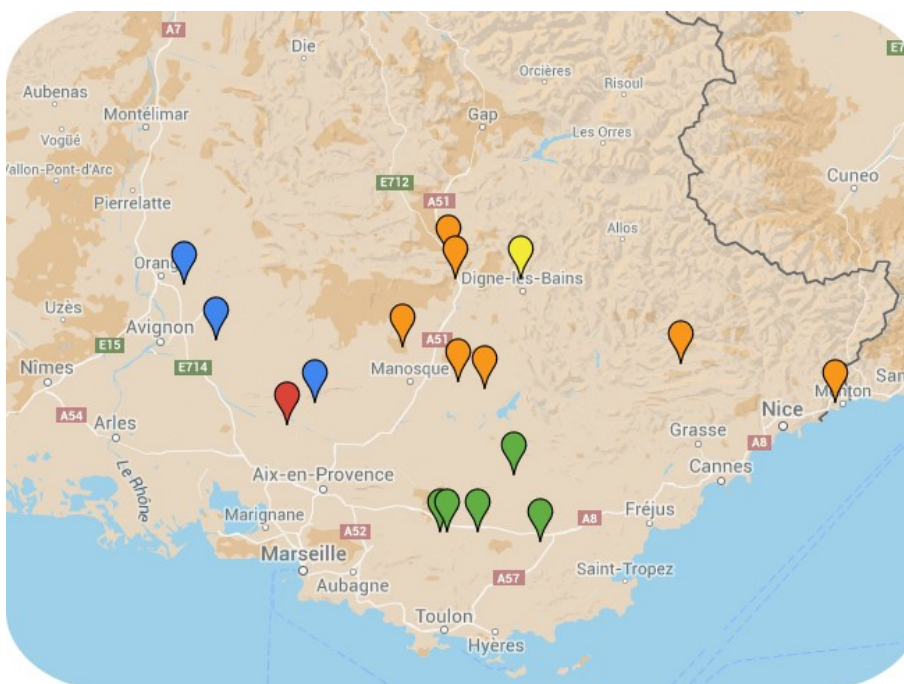
C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de créer Terreau Paysan. C'est un projet qui a démarré sur une dynamique portée initialement par le Parc Naturel Régional du Verdon. Pendant les 4 années qu'a duré la phase expérimentale de ce projet, il est vite apparu qu'il était pertinent de développer le test également en dehors du territoire du PNR.

En 2013, la phase d'émergence du projet nous a permis de mettre en place les outils de cadrage, et a débouché, en 2014, à l'accueil des premiers porteurs de projet qui viennent de sortir pour s'installer en petits fruits rouges.

Pour nous aider dans le développement de l'espace-test, nous avons bénéficié, en 2014 d'un compagnonnage de Terracoopa, espace-test agricole de l'Hérault, dans le cadre de la démarche d'accompagnement du RENETA.

Depuis 2015, nous sommes dans une phase de développement et de consolidation, avec notamment un projet avec le LEAP de St Maximin.

Nous participons également à une dynamique régionale des espaces-test agricoles. La région PACA compte en effet plusieurs dispositifs qui sont, par ordre de création : Mosagri, Terreau Paysan, l'EPL de Carmejane, Petra Patrimonia, l'espace-test agricole de Vaucluse, et Croq'Jardin. A noter que l'espace-test agricole porté par le PNR du Verdon est actuellement en dormance.



- Mosagri
- Terreau Paysan
- EPL de Carmejane
- ETA de Vaucluse
- Croq'Jardin

**Les espaces-test agricoles en région PACA**

## Table-ronde : espaces-test agricoles et systèmes alimentaires territoriaux



**Gilles Maréchal**, Terralim, chercheur associé à l'INRA

Je vais vous présenter les Systèmes Alimentaires Territoriaux (SAT), plutôt sous un angle scientifique.

Prenons tout d'abord le mot « Système ». Il réfère à une démarche scientifique particulière, la théorie des systèmes, que l'on oppose souvent à l'approche analytique. C'est une façon particulière d'appréhender la réalité, qui repose sur une méthode particulière. Pour parler d'un système, il faut le délimiter. Il faut ensuite identifier ce qu'il y a à l'intérieur, ce qui le constitue. Et on étudie ensuite les interactions entre les divers éléments. C'est l'un des points principaux de cette théorie des systèmes.

L'un des postulats de cette théorie, c'est que « le tout est plus que la somme des parties qui le compose ». Et les questions d'organisation sont extrêmement importantes. La théorie des systèmes assume que le monde est complexe.

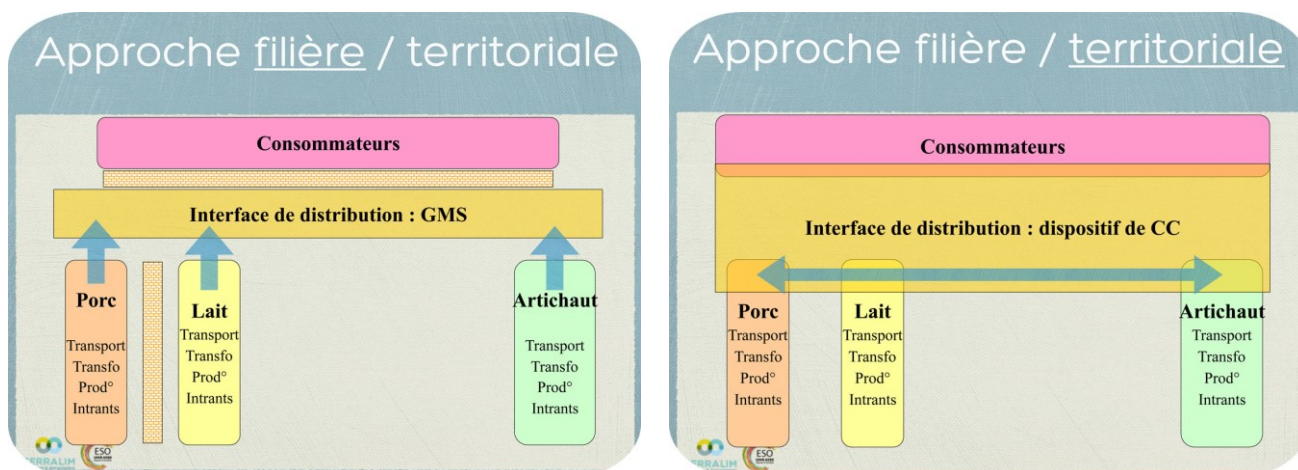
Prenons l'exemple du saucisson pour illustrer cela. Dans un saucisson, il y a de la viande, du gras et un boyau. Pris séparément, ce n'est pas forcément très appétissant. Mais si l'on considère le « système » saucisson, ça l'est beaucoup plus !

Un système peut être vécu à différentes échelles : c'est là que l'on voit une certaine ambiguïté du terme « SAT ». Une exploitation agricole peut être comprise comme un système : système de production, système de commercialisation. Mais par convention, un SAT est plutôt vu à une échelle plus large.

On peut ensuite étudier un système alimentaire avec une approche « filière », ou avec une approche « territoriale ».

L'approche filière est cloisonnée, alors que l'approche territoriale met en avant la coopération.

L'approche filière est cloisonnée, alors que l'approche territoriale met en avant la coopération.



Prenons maintenant le mot « Alimentaire ». L'aliment est quelque chose d'impliquant. Tous les jours nous mangeons, avec des différences socio-culturelles que l'on ne peut pas gommer. Il y a des représentations autour de l'alimentation qui impliquent tout le monde et qui sont particulières : c'est un symbole et un laboratoire de démarches de transition.

L'alimentation ne peut se réduire à une approche agricole : concurrence des usages du sol, complexité des acteurs. Et il y a une dualisation de la vision de l'aliment : une banalisation à l'échelle macro, et à l'opposé, une valorisation à d'autres échelles.

Prenons enfin le mot « Territorialisé ». Il y a dedans le mot « Territorial », avec les réactions aux chaînes alimentaires industrialisées et mondialisées, et des références dans l'économie (clusters, districts industriels...). Et le suffixe « -isé », qui marque qu'il y a une action consciente et concertée.

Cela soulève des questions immédiates : où cela commence, et où cela s'arrête ? Qui fait « territoire alimentaire », quels sont les acteurs légitimes pour en parler ? Le territoire, est-ce un donné ou un construit ? Quels outils : diagnostics, stratégies ?

Attardons nous maintenant sur le « Système alimentaire ». Il en existe plusieurs définitions : selon Louis Malassis c'est « *un système alimentaire est la façon dont les hommes d'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture* ». Jean-Louis Rastoin le définit pour sa part comme « *un ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale.* »

« Parler de Systèmes Alimentaires Territorialisés, c'est parler d'une transition du système agricole et alimentaire » (Gilles Maréchal)

Pour moi, il s'agit d'un ensemble articulé d'unités de production, transformation, distribution et consommation d'aliments, liées à un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation.

Il y a donc de nombreuses convergences entre la définition de Jean-Louis Rastoin et la mienne avec notamment les notions de valorisation de la proximité, d'agriculture familiale, de réseaux de PME et TPE agroalimentaires, de circuits alternatifs de commercialisation, de partage équitable de la valeur créée, de nouveaux modèles de production, ou de réduction des pertes et gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire.

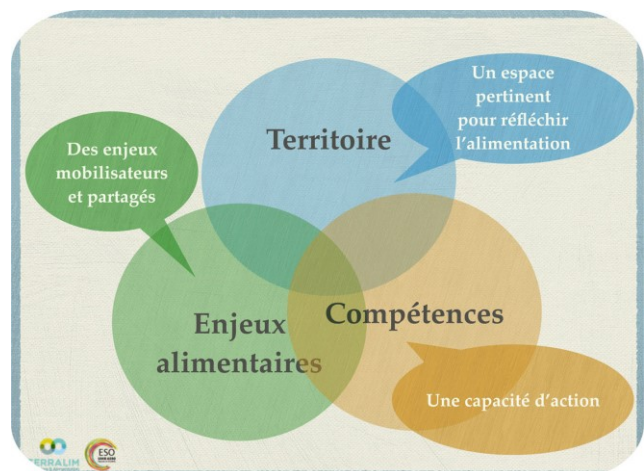
Mais il y a aussi des divergences avec les termes en rouge dans la définition de Rastoin : « *un ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale.* »

Alors que Rastoin pose une définition avec une approche normative, je suis plutôt sur une approche constructiviste. Je préfère également parler de croissance verte, de décroissance, de « buen vivir », plutôt que de développement durable. Et pour parler des constituants du système, je pense qu'il vaut mieux parler d'unités que de filières.

Jean-Louis Rastoin considère la dimension régionale comme un territoire pertinent, mais il me semble que le territoire pertinent est à définir.

Enfin, la question de la gouvernance est importante, mais discutable (petits arrangements locaux, retrait de l'Etat).

Pour conclure, je dirai que les SAT sont particulièrement importants parce qu'on parle d'une transition du système agricole et alimentaire. Ils posent des limites aux stratégies des systèmes de production, les acteurs forts



étant ceux de l'aval. Ils induisent un ancrage territorial, une relocalisation. Et ils nécessitent d'avoir une approche systémique des choses, pour décrypter une réalité foisonnante et complexe.



**Brigitte Allain**, députée de Dordogne

J'ai été paysanne, c'est ce qui m'a amenée à me préoccuper dans ce mandat des politiques agricoles et alimentaires.

Du terrain à la loi et de la loi au terrain, je vais vous expliquer comment j'ai travaillé dans le cadre de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, en lien avec ma circonscription.

Le projet de loi présenté par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, en 2013, est une vraie loi d'orientation. Elle met avant tout l'accent sur l'agroécologie, et donne une orientation nouvelle, très différente de l'ancienne loi qui n'était tournée que vers la production. Cette nouvelle loi relie alimentation et agriculture, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

J'ai identifié 2 points à approfondir et sur lesquels j'ai travaillé :

- la protection des sols et du foncier, avec l'organisation d'un colloque sur ce sujet en 2013 ;
- le lien à l'alimentation, qui restait très léger dans la présentation du projet de loi. Or, il faut avoir une stratégie alimentaire, ce qui a été abandonné il y a bien longtemps.

J'ai donc porté un premier amendement qui inscrit le principe de souveraineté alimentaire dans la loi d'avenir agricole, ainsi que dans la loi de Pascal Canfin sur le développement international.

J'ai également porté un amendement sur les projets alimentaires territorialisés (PAT), qui sont maintenant définis dans la loi d'avenir agricole. Nous n'avons pas voulu définir d'échelle territoriale pour faire en sorte que chacun définisse son propre territoire, en fonction des habitudes de fonctionnement, des bassins de vie...

L'idée était de définir qui fait quoi, et comment on s'y prend.

Une fois que nous avons inscrit cela dans la loi, il ne suffit pas de faire un décret. Il faut développer les conditions de mise en place sur le territoire. C'est pourquoi j'ai porté une mission d'information sur les circuits courts. Ce rapport a pour idée de mettre en avant les freins pour voir comment les lever, mais aussi les leviers pour mettre en avant ces initiatives, pour voir sur quels leviers on peut s'appuyer pour mettre en place des PAT.

Il est ressorti de cela (i) qu'il y a une grande nécessité de reconnecter l'alimentation et l'agriculture, (ii) qu'il faut une très grande volonté politique, (iii) qu'il y a un besoin d'accompagnement sur l'organisation, et (iv) que partout où il y a une certaine réussite d'émergence de projets alimentaires territoriaux, on s'est appuyé sur la restauration collective, qui permet de relier les acteurs associatifs, les producteurs et les élus.

« Il y a une grande nécessité à reconnecter l'alimentation et l'agriculture » (Brigitte Allain)

Suite au rapport de cette mission, bien reçu à la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale, j'ai fait une proposition de loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation, en direction uniquement de la restauration collective (nécessité de réduire par rapport aux recommandations du rapport).

Cette proposition de loi a été présentée au mois de janvier 2016. Elle a reçu un écho plutôt favorable. Elle a donné lieu à des débats intéressants. Et elle a été votée à l'unanimité à l'Assemblée, ce qui est plutôt rare puisqu'il n'y en a eu qu'une seule autre dans ce cas de figure, celle sur le gaspillage alimentaire. Mais cela n'a pas été le cas au Sénat qui a complètement détricoté la loi. Et je n'ai plus maintenant la possibilité de remettre cette loi à l'ordre du jour.

Mais je ne veux pas baisser les bras puisqu'il y a eu un vote favorable à l'unanimité à l'Assemblée Nationale, ce qui nous responsabilise par rapport à cette loi. Maintenant, il s'agit de trouver des voies législatives adaptées...

« Il faut donner aux citoyens les moyens d'agir sur le présent et sur l'avenir » (Brigitte Allain)

Il faut pouvoir donner le moyen aux citoyens d'agir sur le présent et sur l'avenir. Avec l'alimentation, on agit sur l'environnement, sur l'économie, sur la santé... C'est une question citoyenne. J'ai donc décidé de proposer 2 amendements allant dans ce sens dans le cadre de la loi égalité et citoyenneté.

Dans le même temps, je me suis appuyé sur mon territoire, sur ma circonscription, pour porter tout ça. Dès 2011, le Pays Grand Bergeracois portait la volonté d'un travail pour favoriser l'introduction de productions locales dans la restauration collective. Pendant tout le temps où j'ai porté ce travail, j'ai fait le lien avec mon territoire. Puis, après la mission d'information, le Pays a décidé de mettre en place un conseil alimentaire local. Et je sais qu'il y a aussi un projet de terres disponibles pour mettre en place un pôle alimentaire territorial.

Voilà comment on peut faire du lien entre le travail législatif et le travail de terrain.



**Mélanie Briand**, chargée de mission agriculture de la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)

Je travaille au sein de la CODAH, et suis impliqué à ce titre dans Terres en Ville.

Quand on parle du Havre, on entend plutôt les aspects portuaires, mais 42 % du territoire sont occupés par des terres agricoles, avec une centaine d'exploitations pour 242 000 habitants.

Les politiques se sont posés la question de l'agriculture et de l'alimentation, avec la réalisation d'un diagnostic qui a montré la diminution des maraîchers sur le territoire. Les élus se sont alors posés la question du soutien à la filière maraîchère.

C'est ainsi qu'en 2012, une réflexion a été initiée, avec plusieurs partenaires (chambre d'agriculture, associations de développement rural...) sur la mise en place d'un espace-test agricole. La CODAH s'est positionnée comme animatrice de la réflexion, appuyée par un compagnonnage du RENETA.

La dynamique partenariale a fait se poser la question aux élus du maintien de l'agriculture périurbaine. Ils se sont alors engagés en 2015 dans un plan local pour l'agriculture avec 4 grandes orientations :

- assurer le maintien d'une agriculture dynamique sur le territoire ;
- soutenir l'économie agricole par le développement de filières locales ;
- encourager des pratiques agricoles durables ;
- reconnecter le monde urbain et le monde agricole.



Une convention de partenariat a ainsi été signée avec de nombreux acteurs, et plusieurs actions ont été menées dans ce cadre : le FILA (Fonds d'Initiative Locale pour l'Agriculture), un dispositif de soutien financier à des projets agricoles locaux ; la mise à disposition de terrains de la CODAH ; la réalisation de portraits d'agriculteurs périurbains pour mieux faire connaître l'activité agricole locale ; une dynamique autour de la restauration collective portée par les communes, avec l'introduction de produits locaux et des actions de sensibilisation auprès des enfants...

Ce plan local repose également sur une dimension citoyenne, avec une demande forte en produit locaux et en faveur du développement des circuits courts et des AMAP en particulier. En travaillant sur la production et l'installation, il était indispensable de travailler sur les débouchés.

« En travaillant sur l'installation et la production, il était indispensable de travailler sur les débouchés » (Mélanie Briand)

La CODAH est membre de Terres en Ville. Il s'agit d'un réseau créé en 2000, qui compte aujourd'hui 30 collectivités et chambres d'agriculture (co-adhésion des 2 structures).

Les actions de Terres en ville tournent autour de la capitalisation et de la réflexion autour de différents projets, comme par exemple un état des lieux de la gouvernance alimentaire locale pour le réseau rural, ou encore un séminaire en 2013 pour relier politiques et citoyens autour de l'alimentation.

Terres en ville pilote le projet RNPAT (Réseau National pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé), dans le cadre du Réseau Rural Français.

L'idée de ce projet est de faire émerger des projets alimentaires de territoire en apportant des éléments méthodologiques et en favorisant la mise en réseau.



**Alain Daneau** et **Jacques Chèvre**, *Pays'en Graines, espace-test agricole de Dordogne*

Le domaine du Chambon est un lieu test créé sur la communauté d'agglo de Périgueux (36 communes, 90 000 habitants).

Au départ, il y avait un groupe informel d'élus qui se questionnait sur l'installation, l'agriculture locale et l'alimentation.

En 2009, un groupe d'étudiants a réalisé un diagnostic sur comment préserver le foncier, développer les circuits courts et installer des jeunes. Ce travail prospectif a alimenté les débats et a permis une réelle prise de conscience des élus et des acteurs locaux.

Suite à cette première étape, un groupe d'élus et d'acteurs locaux est allé voir ce qui se passait ailleurs, et en l'occurrence à Blois avec Les Prés d'amont, en lien avec le RENETA. Au retour de cette visite, la décision a été prise de se lancer.

En 2012, le Grand Périgueux a acheté 20 ha en périphérie de la ville et a investi dans des serres et du matériel. En lien avec le CFPPA, un chantier d'insertion a été mis en place sur les 20 ha, ce qui a permis d'aménager le site.

A la fin de ce chantier, en 2013, 2 entrepreneurs à l'essai ont été recrutés, avec 6 ha et 2 800 m<sup>2</sup> de serres. Ils se sont installés suite au test, et les 6 ha vont être rachetés par Terre de Liens pour les mettre à disposition de ces 2 nouveaux installés.

Un 3<sup>ème</sup> porteur de projet va entrer en test sur de la production légumière qui va approvisionner les crèches du Grand Périgueux et il y a actuellement une réflexion en cours sur l'installation d'une légumerie.

Quelques réflexions sur les facteurs de réussite de ce projet :

- des partenaires associatifs et institutionnels (Agrobio Périgord, Maison des paysans, Terre de Liens, la communauté d'agglo, le lycée agricole) qui ont décidé de dédier du temps technicien gratuitement pour coordonner, animer, réaliser l'ingénierie financière sur ce projet, avec une poignée d'élus qui les ont accompagnés dans le projet ;
- un BPREA qui permet de faire travailler les stagiaires sur le projet, sensibiliser, alimenter les réflexions, réaliser des chantiers, et recruter de futurs entrepreneurs à l'essai potentiels. Le lien pédagogique que cela permet est indispensable ;
- les échanges de pratiques dans le cadre du RENETA ;
- la création d'une association, qui est structurante ;
- un site favorable sur le plan agronomique, paysagé, et touristique, et une place dédié par la Grand Périgueux sur le marché de plein vent ;
- le soutien financier de la communauté d'agglo, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, et des élus qui se sont emparés de ce projet comme vitrine ;
- et évidemment, une démarche ascendante.

Mais nous avons également rencontré quelques difficultés.

Le temps tout d'abord, qui n'est pas le même pour les élus et pour les acteurs de terrain :

« Le temps n'est pas le même pour les élus et pour les acteurs de terrain, ce qui pose le problème de l'ajustement de l'offre et de la demande »  
(Jacques Chèvre)

celui des politiques pour prendre une décision est très long, ce qui pose le problème de l'ajustement de l'offre et la demande. Installer sans demande, c'est aller droit dans le mur, et inversement.

La dimension multi-acteurs ensuite, qui implique un important temps de médiation territoriale.

Une difficulté importante a été l'absence de politique et de projet agricole sur le Grand Périgueux. Mais nous avançons en marchant. Nous sommes partis bille en tête sur l'espace-test agricole, sans structuration de la restauration collective par exemple.

Enfin, nous avons du mal dans le recrutement des porteurs de projets, mais aussi pour trouver des tuteurs.

Plusieurs points de vigilance sont à soulever :

- la question de l'installation en périurbain n'est pas forcément une évidence pour un public Hors Cadre Familial ;
- l'amélioration des compétences des entrepreneurs à l'essai doit se faire rapidement car ils sont dans l'action, il y a donc besoin de la profession agricole pour cet accompagnement ;
- bien communiquer pour éviter certains jeux d'acteurs qui peuvent être nuisibles ;
- bien définir les contours du projet agricole territorial ;
- faire attention à ne pas mettre les entrepreneurs à l'essai sous pression psychologique : être en test et devoir produire pour la collectivité peut être perturbant ;
- éviter la mainmise des collectivités sur la gestion des entrepreneurs à l'essai.

« Les espaces-test agricoles sont des projets complexes qui ne supportent pas les solutions uniques » (Alain Daneau)

Les espaces-test sont des projets complexes, transversaux, qui ne supportent pas les solutions uniques, le travail descendant et les filières. Il est important de parler d'alimentation, et pas seulement d'agriculture

## Échanges avec la salle

*Brigitte Allain, votre projet est paralysé par les élus, pourquoi ? Et comment les citoyens peuvent-ils agir ? Nous comptons sur votre loi dans l'agriculture Bio.*

**Brigitte Allain** : il y a eu 2 séances au Sénat, un temps en commission et un temps en séance. Et on peut dire qu'il y a un réel blocage sur l'agriculture Bio (AB). Les sénateurs ne connaissent absolument pas la production en agriculture Bio. Ils ont avancé qu'il n'y aurait pas assez d'AB pour la restauration collective, qu'il y a des régions où on ne peut pas produire Bio, ou produire local du fait d'une trop grande spécialisation. Ils ne se sont pas appropriés les évolutions, les réflexions sur les Systèmes Alimentaires Territoriaux. Ainsi, à Lille par exemple, les élus qui ont mené cette réflexion se sont d'abord fait moquer.

Il s'agit de dogmes influencés par l'industrie agroalimentaire, qui regroupe des entreprises de transformation, mais aussi la restauration collective qui a été déléguée à des entreprises qui font la livraison de repas clés en main et pas chers.

« Produire notre alimentation a un coût, il faut faire des choix politiques » (Brigitte Allain)

Or, produire notre alimentation a un coût, il faut faire des choix politiques. Et cela se fait dans certains territoires, comme par exemple dans la communauté urbaine de Bordeaux, qui

a 40 % d'approvisionnement local et Bio dans la restauration collective.

*Au Pays d'Aix, nous sommes confrontés à énormément de problèmes. Nous développons les circuits courts, avec des enjeux énormes sur une métropole (Aix-Marseille Provence) qui va être la plus grande de France à terme. Comment faire pour que les circuits courts et les SAT ne deviennent pas un fourre-tout ? Comment aborder les projets alimentaires territoriaux pour ne pas tomber dans ce biais ?*

**Brigitte Allain** : la démocratie, c'est que les citoyens soient impliqués dans les projets, c'est la garantie de ne pas galvauder ces projets. Il y a la loi, mais il faut s'en saisir.

**Gilles Maréchal** : l'Association des Régions de France (ARF) mène une réflexion sur le sujet du lien villes-rural. Il faut mener une réflexion profonde sur ces SAT, et non pas seulement mettre des rustines.

*Est-ce qu'il n'y a pas une fragilité pour approvisionner les villes en comparaison des territoires ruraux ? Nous avons mené une étude auprès des MFR, et nous avons constaté qu'il n'y a pas de différences de prix, à qualité égale, si on s'approvisionne en local et Bio. Par contre, il y a des freins logistiques, et des jeunes qui n'ont pas l'habitude de consommer certains produits. Et la question du regroupement des producteurs ne va pas de soi pour certains d'entre eux. Finalement, ceux qui parlent du prix comme principal frein à l'approvisionnement local et Bio de la restauration collective, c'est ceux qui n'ont pas expérimenté le système.*

**Jacques Chèvre** : chacun doit définir son territoire en concertation avec les territoires locaux qui font partie du SAT. Sur le coût du Bio, pour arriver au même prix, il faut revoir tout le système : moins de viande, formation des cuisiniers, remise en route d'une vraie cuisine qui ré-internalise les services qui étaient jusqu'alors délégués.

**Brigitte Allain** : une fragilité pour approvisionner les villes ? Est-ce que la question se pose ? Dans les grandes villes, les citoyens ne se posent pas la question de la sécurité alimentaire de la ville. Si c'était le cas, ils seraient inquiets et les élus prendraient conscience de l'importance de se saisir de la question.



Sur une grande ville, on doit encourager la sécurité alimentaire, et remettre en lien la ville et les territoires ruraux, en leur redonnant une fonction essentielle, celle de nourrir les villes.

**Mélanie Briand** : il faut prendre conscience de la réalité pour la maîtriser.

*On peut imaginer que les SAT sont des dynamiques longues, avec du travail pour les associations. Est-ce que la Caisse des Dépôts pourrait financer l'ingénierie ?*

**Pierre Fabre, Terre de Liens PACA, Association Nationale TdL** : il existe un protocole avec la Caisse des dépôts, qui permet d'investir dans les terres pour Terre de Liens. En région, il y a des services Economie Sociale et Solidaire dans les Caisses des dépôts qui peuvent travailler sur les SAT. Il faut les rencontrer en région, et leur présenter nos problématiques pour leur apporter un nouveau regard sur les enjeux agricoles.

**Brigitte Allain** : au-delà de la Caisse des Dépôts et Consignations, il faut mobiliser les programmes LEADER. Beaucoup d'enveloppes LEADER ne sont jamais utilisées alors qu'elles peuvent apporter des financements européens et régionaux à des collectivités par exemple, pour travailler sur les SAT.

**Mélanie Briand** : et sur les enjeux énergie climat, il y a une enveloppe du ministère du Développement Durable sur du fonctionnement et de l'investissement.

# Atelier 1. Commercialiser en restauration collective, en système de paniers ou en vente directe : quel accompagnement en phase de test ?

Fournir ces débouchés peut s'avérer difficile pour les jeunes installés car cela nécessite à la fois une diversité de produits, des volumes de production conséquents et une planification adaptée. Quels appuis sont mis en œuvre dans les espaces-test ? Quelles pistes d'accompagnement peut-on imaginer ?

**Animatrices-rapporteurs :** Amélie Pelletier (ARDEAR PACA), Caroline Altare (Les Compagnons de la Terre)

**Participants :** 22 personnes représentant des espaces-test en fonctionnement et en projet, des ADEAR, des collectivités territoriales, des Chambres d'agriculture, le CRIT PACA...

## Objectifs :

- Mutualiser les méthodologies d'appuis à la commercialisation mises en œuvre dans les espaces-test agricoles.
- Identifier les pistes d'accompagnement à imaginer.

**Déroulement :** 3 témoignages ont permis d'initier le travail d'échanges d'expériences : Joseph Randria, chargé de la restauration collective à Agribio Var, Céline Duvignau, conjointe-collaboratrice dans une exploitation agricole impliquée dans Terreau Paysan, et Perrine Ruamps, animatrice aux Champs des Possibles. S'en est suivie une phase d'échanges d'expériences avec les participants à l'atelier.

## Synthèse des échanges :

Les témoignages et le partage des expériences des participants ont montré une diversité importante dans les pratiques d'accompagnement à la commercialisation des personnes en test.

Cette diversité s'explique par des contextes très différents : zones sans difficulté de commercialisation du fait d'une demande supérieure à l'offre, zones qui commencent à être saturées en magasins et marchés de producteur.



Elle s'explique également par une méthodologie (voire une éthique, une philosophie) d'accompagnement commune au sein des espaces-test agricole : il est nécessaire d'adapter l'accompagnement à chaque porteur de projet, de ne pas faire du copier-coller d'une personne à une autre, mais de prendre en compte la spécificité de chacun (personnelle, et liée au contexte).

La principale perspective de travail identifiée est de renforcer la mutualisation des outils d'accompagnement à la commercialisation, avec notamment la (re)diffusion des documents ressources via un intranet RENETA.



Les premiers outils identifiés sont :

- l'accompagnement avant-test incluant une étude de marché, l'accompagnement à la stratégie commerciale et la formation DEPART de 5 semaines, développés par les Compagnons de la Terre ;
- l'accompagnement de la commercialisation en AMAP des Champs des possibles (avec un bémol : ce travail est très lié au contexte de la région parisienne).

Une autre perspective de travail identifiée : faire de l'accompagnement à la commercialisation un point de vigilance du compagnonnage RENETA.

**Ce qu'il faut retenir :**

- Mutualiser les ressources et les pratiques.
- Adapter l'accompagnement à la commercialisation au porteur de projet et au contexte.

## Atelier 2. Le rôle des collectivités pour l'accès aux moyens de production

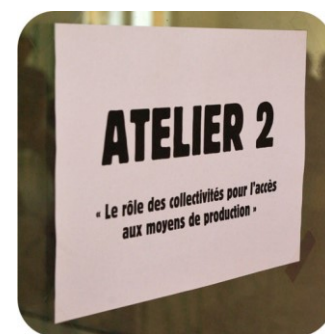
Mise à disposition de foncier agricole, équipement des lieux-test en moyens de production... De plus en plus de collectivités se mobilisent pour faciliter le développement du test d'activité. Quels exemples ? Comment renforcer ce rôle des collectivités ?

**Animateurs-rapporteurs :** Pauline Raguenet (ADEAR 84, ETA 84), Nils Maurice (Pays Roannais, Etamine)

**Participants :** une vingtaine de personnes (associations de développement agricole et rural, collectivités territoriales, chambres d'agriculture, espaces-test agricoles en fonctionnement, députée...).

**Objectif :** comprendre comment renforcer le rôle des collectivités dans le développement du test d'activité en agriculture.

**Déroulement :** après une introduction, 3 témoignages (Nils Maurice du Pays Roannais, Pierre Fabre de Terre de Liens, et Pascale Luigi de la communauté de communes du Pays de Grasse) permettent de lancer les échanges entre les participants.



### Synthèse des échanges :

#### ***Témoignage de Nils Maurice sur le pays Roannais***

Le Pays Roannais, syndicat mixte porté par un groupement d'intercommunalités, a acquis un lieu test permanent puis l'a équipé. La mise à disposition des terres se fait sous la forme d'un commodat de 2 ans. Le lieu accueille 4 porteurs de projets (maraîchage et élevage). Une association a été créée pour porter le dispositif, et la fonction couveuse y a été intégrée. L'accompagnement est réalisé par l'ADEAR et des tuteurs ; le GAB assure le suivi technique ; le Pays Roannais assure l'animation et la coordination du dispositif. Les difficultés rencontrées : l'agglomération qui met à disposition le lieu a souhaité des productions maraîchères alors que les terres n'étaient pas adaptées ; les investissements sont pris en charge par l'agglomération, mais pas les frais de fonctionnement.

#### ***Témoignage de Pascale Luigi et Pierre Fabre sur le lieu test de Collongue***

L'espace-test de Collongue a été initié par la communauté de communes du Pays de Grasse. Il s'agit de 113 ha loués à un propriétaire privé via un bail emphytéotique. Le comité de pilotage est constitué d'élus et de techniciens avec un pool d'acteurs très ouvert qui fait la richesse et la réussite de ce dispositif. Au départ, un appel à candidature a été lancé pour trouver un porteur de projet pour la partie foncier. Une fois le candidat identifié, un appel à Mosagri a été fait pour résoudre le problème du statut juridique du candidat sélectionné, qui ne pouvait s'installer directement, ce qui a abouti à la création d'un espace-test. Deux autres porteurs de projet se testent également sur les terres mais en tant que cotisants solidaires (en PPAM et en paysan boulanger).

#### ***Ce qui ressort des échanges***

La dimension partenariale est la clé de la réussite d'un espace-test. Avoir un large faisceau d'acteurs autour de la table, qui travaillent ensemble sur la durée d'un projet, permet d'aller beaucoup plus vite si une nouvelle action se prépare, car les personnes se

connaissent et ont pris l'habitude de travailler ensemble. Il est ressort également que ce qui fait avancer un projet, c'est avant tout les personnes qui sont autour de la table, et non forcément les structures qu'elles représentent.



La dimension expérimentale est source de motivation pour les élus : faire partir d'une expérience pilote les valorise.

Lorsqu'une collectivité rédige un appel à candidature, elle met en place des critères de choix collectifs, qui sont très importants dans l'écriture de l'appel à projet car ils définissent la stratégie de territoire. L'appel à candidature, publié largement, permet une visibilité et une reconnaissance du travail accompli par la collectivité.

La relation technicien / élu : il faut arriver à convaincre à la fois les techniciens et les élus, ce qui n'est pas toujours chose facile. Un technicien a besoin d'un modèle pour convaincre ses élus : pouvoir montrer que c'est possible. Par ailleurs, les techniciens ont les bons mots pour traduire les projets dans le vocabulaire des élus. Pour apporter des arguments, il est intéressant de s'appuyer sur des voyages d'études, visites de lieux test et journées de sensibilisation parfois organisées par RENETA. De nombreux guides existent également, dont le guide « maintenir et créer des activités agricoles sur son territoire » de l'ARDEAR Centre, qui a été présenté au cours de l'atelier. Il est suggéré de faire du compagnonnage « entre collectivités ». Il est rappelé qu'un groupe de travail au sein du RENETA existe sur ce sujet.

Aspects techniques : comment faire la mise à disposition du matériel pour la collectivité ? Le porteur de projet reprend le matériel et le rachète à la fin par exemple. Il est intéressant de réfléchir à la création d'un fond d'amorçage. Information importante également : une collectivité a le droit de se porter garant pour un prêt à taux zéro pour un porteur de projet.

Le test et les collectivités : On peut présenter le test comme un « outil qui évite l'échec », mais il est important de bien expliquer aux élus et aux techniciens qu'une non-installation n'est pas un échec. La question de l'autonomie du porteur de projet face à ses choix est à replacer constamment au centre du projet.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Les collectivités arrivent souvent en premier lieu sur l'apport de moyens de production (foncier, bâti). Mais finalement, bien plus qu'un investisseur, les collectivités ont un rôle de facilitateur et médiateur. Elles impulsent une dynamique sur leur territoire.
- Il est important de s'intéresser à comprendre comment fonctionne une collectivité, pour pouvoir les impliquer dans la gouvernance d'un espace-test.
- RENETA est une bonne ressource sur cette question : un groupe de travail existe sur le thème « collectivités », et la mise en lien entre acteurs en fonctionnement et acteurs en questionnement peut permettre d'organiser une visite de terrain, un partage d'expérience, et l'échange d'outils.

## Atelier 3. Les systèmes de commercialisation contractualisés, un levier pour la création d'activité ?

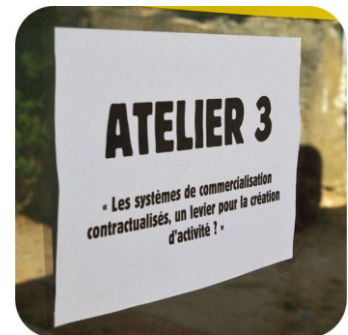
Le soutien d'un groupe de consommateurs ou d'un réseau de restauration collective peut faciliter le démarrage de l'activité agricole, en permettant de faire face aux difficultés de commercialisation rencontrées. Quels exemples ? Sous quelles conditions ?

**Animateurs-rapporteurs :** Séverine Bénéglia (Petra Patrimonia Alpes du Sud), Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles)

**Participants :** une dizaine de participants de structures différentes (associations de développement agricole et rural, espaces-test agricoles, chambre d'agriculture, Région...).

**Objectif :** comprendre la pertinence des systèmes de commercialisation contractualisés (AMAP, restauration collective...) pour les créations d'activité.

**Déroulement :** les échanges entre les participants ont été introduits par 4 témoignages : Sylvain Pechoux, des Champs des Possibles, sur la commercialisation en AMAP ; Bruno Cayron, paysan, sur son expérience de commercialisation, de l'AMAP à la vente directe auprès de restaurateurs ; Christian Brayer, du LEAP de St Maximin, sur la restauration collective ; et Elodie Sabatier, de la Chambre d'agriculture de l'Aude, sur la vente à des grossistes.



### Synthèse des échanges :

L'espace-test agricole Les Champs des Possibles a tissé un fort partenariat avec les AMAP (le réseau AMAP Ile-de-France est à l'origine de la création de ce dispositif) : tout entrepreneur en test va bénéficier du circuit de distribution. Le principal avantage, c'est que le maraîcher écoule sa production tout de suite et ne se concentre que sur sa production. Le système de commercialisation en AMAP permet aussi une avance de trésorerie car les consommateurs réservent à l'avance leurs « parts de récolte » sur un engagement de plusieurs mois.

Après avoir travaillé en AMAP, Bruno Cayron a souhaité en sortir pour être plus libre. Il a essayé de travailler, avec d'autres producteurs, sur un projet collectif en cohérence avec la demande des consommateurs, mais un problème de gouvernance a eu raison de ce projet. Il s'est tourné vers la vente sur les marchés lui a permis de rencontrer sa clientèle et d'échanger sur leurs goûts, sur les produits, etc.



Toujours à la recherche de nouveaux systèmes de commercialisation, il a démarré de nouveaux partenariats avec des restaurateurs gastronomiques. Là encore, les échanges avec les cuisiniers sont très riches et permettent d'évoluer. Et un tel débouché permet de générer de bonnes marges. Mais il faut des produits de qualité et une livraison irréprochable. Le partenariat s'établit autour de la

confiance. Aucun contrat n'est signé pour un engagement sur du moyen-long terme. Cela peut donc s'arrêter du jour au lendemain...

Depuis plusieurs années, Christian Brayer tente de développer un circuit court direct avec les maraîchers pour approvisionner la cantine du lycée. La principale difficulté est d'articuler cet approvisionnement avec la scolarité des étudiants (de septembre à juin). Les maraîchers intéressés doivent donc décaler leurs productions pour s'adapter à ce rythme particulier.

Dans l'Aude, Elodie Sabatier a travaillé sur la mise en place de partenariats avec les grossistes du département, ce qui est assez long et complexe. Toute la difficulté est de concilier avec les démarches individuelles de maraîchers qui traitent en direct avec certaines grandes surfaces.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Les AMAP sont un bon moyen de commercialisation pour démarrer l'activité. La couveuse peut faciliter la contractualisation en amont pour faciliter la vente.
- Les ventes directes (marchés de producteurs, marchés divers) apportent une certaine autonomie au maraîcher sur ses produits et le rythme de son travail (contractualisation simple / achat d'un banc).
- Le partenariat avec une restauration collective demande au maraîcher de bien connaître ses produits, et implique qu'il doit accepter de travailler en décalé.
- La restauration privée et les restaurateurs permettent de dégager de belles marges et sont l'occasion d'échanges très fructueux, mais ils exigent une grande expérience de ses produits, une très grande qualité, avec un service d'envoi rapide.
- Les systèmes de commercialisation peuvent évoluer tout au long de la vie du maraîcher, en fonction de son expérience, de son désir d'autonomie et de la demande locale.

## Atelier 4. La place des espaces-test agricoles dans la gouvernance alimentaire locale

Les espaces-test agricoles sont des dispositifs multi-partenariaux favorisant la coopération entre acteurs du territoire (agriculteurs, consommateurs, élus, acteurs du développement local) autour des questions d'installation agricole. Vecteurs de transmission de savoir-faire et d'expérimentation, quel rôle peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des politiques alimentaires locales ?

**Animateurs-rapporteurs :** Tristan Klein (Mosagri) et Mélanie Briand (CODAH)

**Participants :** une vingtaine de personnes représentant des structures très variées (espaces-test agricoles, associations de développement agricole et rural, collectivités territoriales, chambres d'agriculture, établissements d'enseignement agricole, Région, porteurs de projets agricoles...).

**Objectif :** confronter les points de vue sur le rôle des espaces-test agricoles dans la gouvernance alimentaire locale

**Déroulement :** recueil des réactions sur le sujet de la gouvernance alimentaire locale et sur les interventions de la matinée, échanges entre les participants.

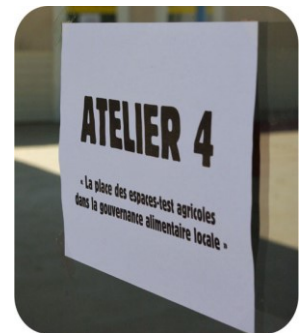
### Synthèse des échanges :

On constate que l'émulation partenariale de la mise en place d'un espace-test amène souvent les élus à engager une réflexion pour définir un cadre d'action stratégique qui intègre différentes dimensions qui vont au-delà du thème de l'installation (aménagement du territoire et « protection » des terres agricoles, développement de filières de proximité/ accès à l'alimentation, soutien à l'évolution des pratiques agricoles pour répondre aux enjeux de qualité de l'eau...).

Mélanie Briand (CODAH) fait part de l'expérience de l'agglomération havraise pour laquelle l'espace-test a été l'élément déclencheur qui a permis de mobiliser les élus et les structures agricoles autour d'un plan stratégique de soutien à l'agriculture péri-urbaine. Un des axes de travail est de développer un Projet Alimentaire de Territoire.

Il faut donc être en mesure d'inciter la collectivité à prendre de la hauteur, afin d'éviter que la collectivité fasse porter tout le poids de son action agricole et alimentaire sur l'espace-test (par exemple, je soutiens l'espace-test uniquement pour que ses productions alimentent la cantine locale). Le témoignage d'Alain Daneau (Pays'en Graine) montre que les attentes vis-à-vis des collectivités sur le seul outil espace-test peuvent être lourdes à porter.

Maxime De Rostolan fait part de la démarche de l'association Fermes d'Avenir qui propose de former des « payculteurs » pour accompagner le développement de fermes en mobilisant les acteurs du territoire. Il indique que les acteurs de l'agroalimentaire sont demandeurs de productions locales, puisque réclamées par leur clientèle. Il s'agit, pour lui, de décroïsonner à l'échelle locale et nationale, les approches et de mettre en relation tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne alimentaire au niveau d'un territoire. Les espaces-test sont un des maillons importants de cette chaîne car ils permettent de dynamiser l'installation pour répondre à cette demande en produits locaux.





Se pose la question de la capacité des espace-test et/ou des structures partenaires du dispositif à proposer un accompagnement à la collectivité dans la définition de sa stratégie agricole et alimentaire.

Est-ce le rôle des espaces-test ? Ou est-ce que ceux-ci doivent se cantonner à la question de l'installation agricole ? Les points de vue des participants divergent sur ce point.



### **Ce qu'il faut retenir :**

- La mise en place d'un espace-test sur un territoire enclenche souvent une réflexion collective sur le sujet alimentaire local.
- Il faut être vigilant à ce que l'espace-test ne soit pas la seule réponse apportée à cet enjeu alimentaire local. Les espaces-test agricoles n'ont pas vocation à répondre à la totalité de l'approvisionnement alimentaire d'un territoire.
- Les espaces-test peuvent accompagner la réflexion territoriale vers la mise en place d'une réelle gouvernance alimentaire locale, mais ne disposent souvent pas assez de moyens humains et techniques sur lesquels s'appuyer.
- La mise en place d'une gouvernance alimentaire locale nécessite un décloisonnement des approches de la production agricole, de sa distribution et de sa commercialisation sur un territoire.

# Atelier 5. Espaces-test agricoles et financements locaux

L'ancrage territorial des espaces-test agricoles peut être l'occasion de mobiliser des ressources financières localement : épargne citoyenne territorialisée, la Roue, la Nef... Comment fonctionnent ces initiatives ?

**Animateurs-rapporteurs :** Marie Pons-Ramells (CFPPA de Vaucluse, ETA 84), Elodie Patrice (Semeurs du Possible)

**Participants :** 20 personnes, de structures variées.

## Objectifs :

- Mutualiser des expériences vécues sur les lieux-test.
- Inventer des pistes d'outils pour améliorer l'accès aux financements en situation de test.
- Identifier les impasses et écueils éventuels.

**Déroulement :** témoignages de Guylaine Diesnis, arboricultrice dans le Var, qui a bénéficié d'un financement via Miimosa, de Béatrice Chauvin, banquière itinérante de la Nef (Alpes), et de Ronan Dumoulin, chargé de mission à l'AIRDIE (France Active Occitanie). L'atelier s'est ensuite organisé avec un travail en 2 sous-groupes tournants (type world café) sur 2 thèmes :

- accompagner financièrement les agriculteurs-trices à l'essai : du besoin en trésorerie aux investissements ;
- financer les espaces-test avec des ressources locales : fonctionnement et équipement.

## Synthèse des échanges :

### Contexte

Les agriculteurs à l'essai ont des besoins financiers pour lancer leur activité de test : trésorerie de démarrage, certains investissements. De par le contrat CAPE, ils ne sont pas éligibles aux financements à la création d'entreprise car ils n'ont pas de n° SIRET propre.

Les espaces-test ont également besoin de mobiliser des ressources financières locales pour équiper leurs lieux fixes et financer leurs fonctionnements dans un contexte en changement profond.

Mobiliser des financements pour ces 2 types d'acteurs est fondamental pour la pérennité des espaces-test agricoles.

### « Limiter les besoins »

- Limiter les besoins privés (logement, décroissance). A travailler en famille !
- Réduire le coût du foncier (en sortie de test) : louer (bail rural, bail de carrière), faire acheter les terres par des personnes imposables à l'ISF et leur louer, mobiliser Terre de Liens (attention aux délais de mise en place d'environ 3 ans), monter un GFA pour acheter le foncier à plusieurs.
- Mettre à disposition du matériel (via des collectivités ou des agriculteurs).
- Recourir à de la prestation de service (dans une coopérative, possibilité de vente interne entre 2 coopérateurs) et à la location de matériel.
- Mutualiser les investissements : GIEE (en sortie de test), CUMA (comment un espace-test peut-il intégrer une CUMA, et est-ce approprié ?), matériel mobile (presse, autoclave...).
- Favoriser l'entraide (banque de travail, coup de main...). Attention au statut !



- Acheter d'occasion (attention, souvent non éligible aux prêts classiques, privilégier les financements participatifs ou les dons pour les financer). Utiliser les ressourceries, Le Bon Coin....
- Produire autrement : favoriser les pratiques agricoles à faibles intrants (faire ses plants, avoir un atelier animal pour produire l'engrais, produire sans travail du sol... Attention au surcroît de travail !), auto-construire son matériel, ses bâtiments, Fab Lab agricoles...
- Mobiliser les ressources locales : paille de lavande, broyats d'élagage à composter, fumier de cheval...



### « Mobiliser des ressources locales »

- Financer l'avance de trésorerie :  
Les AMAP d'Ile-de-France préfinancent les campagnes des agriculteurs à l'essai au sein de l'espace-test Les Champs des Possibles. On peut aussi travailler à la création de tontines. Par exemple, les Boutiques Paysannes de l'Hérault réservent 1% de leur chiffre d'affaire au financement des besoins agricoles des coopérateurs de la boutique. Autre exemple, les Cigales qui prennent des parts de capital dans les entreprises ou dans les

coopératives CAE (comme Mosagri, dans le 04). L'argent de ce capital permet de financer les besoins en trésorerie des agriculteurs à l'essai en test dans la coopérative. (3 000€ maximum à taux zéro pour la campagne).

Les Cagnottes solidaires (association loi 1901) : grâce à l'épargne de proximité, elles permettent l'octroi de prêt d'honneur à taux zéro. Le montant des prêts accordés peut varier de 2 000 € à 10 000 €.

Les Monnaies Locales Complémentaires (ex : La Roue en Provence) peuvent affecter l'argent collecté sur un projet spécifique, avec la possibilité de créer une tontine pour des agriculteurs à l'essai ?

- Mobiliser des financements participatifs :

Cela ne peut se faire qu'à titre personnel, avec ou sans contreparties (quand il y en a, elles sont le plus souvent en nature), pour des montants de 5 000 € environ.

Il existe des plateformes spécialisées dans l'agriculture (Zestes, Bluebees, Mimoso) et des plateformes non spécialisées (BulblnTown, Ululle, KissKissBankBank, HelloAsso...).

Dans tous les cas, il vaut mieux se faire accompagner. L'AIRDIE ou l'ADEAR 84 par exemple, proposent un accompagnement aux agriculteurs qui veulent lancer une campagne de financement participatif.

Le réseau mobilisé pour la collecte est un bel atout pour la commercialisation et/ou la suite du projet !

- Mobiliser les collectivités locales pour des mises à disposition de foncier, de bâtiment, voire de matériel.

- Faire des prêts personnels :

Il faut panacher les sources de financement !

La Nef ne finance que des projets agricoles Bio, et le bénéficiaire doit devenir sociétaire à l'issue du prêt.

"Prêt de chez moi" permet d'affecter une épargne sur un projet en mobilisant les groupes de sociétaires locaux.

On peut également mobiliser la plateforme de financement participatif Zeste (8% de frais de gestion).

Il existe aussi une possibilité de garantie bancaire jusqu'à 60% du prêt avec le Fonds Européen de Garantie. La Nef ou la Banque Populaire peuvent également proposer des garanties bancaires avec une délégation de décision jusqu'à 30 000 € de prêt.

L'ADIE, partout en France, propose un co-financement d'un prêt bancaire (taux 17%).

L'AIRDIE, en Occitanie, propose un prêt d'honneur agricole à taux zéro, pour un public non « bancarisable », avec 2 ans de différé de remboursement, qui est mobilisable plusieurs fois si besoin. Il s'agit de prêts de 16 000 € maximum (3 000 € si sur lieu-fixe équipé).

- Faire un prêt via la couveuse ou l'espace-test : la Nef qui peut faire un prêt à la couveuse ou à la coopérative et responsabiliser le bénéficiaire du prêt en lui demandant de se porter caution. Couplé au Fonds de garantie Européen, le risque pour la couveuse/coopérative devient minime !

- Mobiliser les fondations privées :

Attention à l'éthique ! Il faut penser aux démarches RSE des entreprises locales, ou sensibiliser les réseaux de distribution Bio Coop, La Vie Claire...

On ne peut mobiliser les fondations privées qu'à la sortie du test puisqu'il faut un numéro de SIRET.

Les financements concernent généralement des projets d'Economie Sociale et Solidaire.

Il faut être à l'aise pour rédiger le dossier, le défendre lors de la sélection

La Fondation Deuxième Chance finance des projets de création d'entreprise pour des personnes ayant eu une cassure dans leur parcours de vie (3 000 à 6 000 €).

La Fondation Raoul Follereau finance les projets en milieu rural (communes < 2500 habitants), jusqu'à 6 000 €.

Il faudrait faire reconnaître l'espace-test agricole d'intérêt général via le rescrit fiscal pour solliciter du mécénat d'entreprise ou l'appui des particuliers (déduction fiscale des dons).

Et il est possible de récupérer les taxes d'apprentissage de MFR (ex: Essor Maraîcher dans le Tarn).

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Il faut panacher les sources de financement.
- Il faut travailler avec La Nef sur les modalités de prêts en situation de test impliquant suffisamment la responsabilité de l'agriculteur en test.
- Il faut mettre en place et soutenir les tontines, Cigales et autres cagnottes solidaires.
- Importance des relations personnelles des porteurs de projet et des animateurs des espaces-test pour sensibiliser l'ensemble du territoire à la cause des phases de test et des installations.
- Risque d'essoufflement de solliciter les réseaux militants / évolution des mentalités vis à vis des productions en agriculture biologique.

### **Quelques références :**

Les Boutiques Paysannes de l'Hérault : [www.boutiquespaysannes-lr.fr/](http://www.boutiquespaysannes-lr.fr/)

Les Cigales : <http://cigales.asso.fr/>

La Roue (monnaie locale complémentaire de Provence) : [www.laroue.org](http://www.laroue.org)

Zeste, plateforme de financement participatif : [www.zeste.coop](http://www.zeste.coop)

Prêt de chez moi : [www.pretdechezmoi.coop](http://www.pretdechezmoi.coop)

## Atelier 6. Espaces-test et coopératives agricoles : quels bénéfices réciproques ?

Comment les espaces-test agricoles peuvent contribuer au renouvellement des coopérateurs et au maintien du potentiel des coopératives agricoles ?  
Quel intérêt du statut coopératif pour le test d'activité ?

**Animateurs-rapporteurs :** Barbara Meyer (CFPPA de Vaucluse, ETA 84), Joseph Le Blanc (Terracoopa) et Julien Kieffer (Rhizome).

**Participants :** 15 personnes, de structures variées.

**Objectif :** échanger sur les liens entre les espaces-test et les coopératives agricoles, afin de mieux comprendre ce qu'ils peuvent s'apporter mutuellement, et dans quelles conditions.

**Déroulement :** témoignages suivi d'échanges avec les participants après chaque intervention. Sont intervenus : Marie Susini, de Coop de France Alpes Méditerranée, Josué Morand, vigneron de la coopérative d'Entrecastaux, Éric Guibourdenche, de Natura SCOP, Jacques Chèvre, de Payss'en Graines, ainsi qu'Aurélia Grech, de la Chambre d'Agriculture du Var.



### Synthèse des échanges :

Plusieurs témoignages ont permis de présenter différents cas de figure, et de se poser des questions concrètes sur le rôle et la place des espaces-test agricoles dans les problématiques rencontrées aujourd'hui par la coopération agricole :

- une cave viticole coopérative du Var qui se pose la question de la reprise de vignes de petits apporteurs ;
- la démarche des coopératives agricoles au niveau national par rapport à l'acquisition de foncier pour maintenir le potentiel productif et d'approvisionnement ;
- la participation d'une CAE (Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs) agricole, qui héberge du test d'activité, à une CUMA ardéchoise ;
- la création d'une CUMA à l'instigation d'un espace-test agricole en Dordogne ;
- l'installation, au sein de la CIAP des Pays de la Loire, de producteurs livrant en coopérative laitière.



### Ce qu'il faut retenir :

- **Matériel :** un espace-test agricole (ou une coopérative d'activité) peut adhérer à une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Il peut être pertinent de soumettre les candidatures de nouveaux utilisateurs à la validation de la CUMA pour en rassurer les membres (Ardèche).  
Un espace-test agricole peut aussi être à l'origine d'une CUMA avec d'autres agriculteurs (Dordogne).

- **Intégration :** il existe un besoin de nouveaux coopérateurs dans certaines coopératives de transformation, en particulier les coopératives viticoles. L'espace-test agricole peut apporter de vraies réponses, à condition de se charger des questions juridiques et réglementaires liées à l'activité (par exemple, la question des douanes pour la vigne). De son côté, la coopérative peut favoriser l'intégration territoriale et économique du nouvel entrant.
- **Foncier :** une cave coopérative peut devenir propriétaire d'une partie du foncier dédié à son approvisionnement, dans une certaine limite (20 %), en suivant certaines règles fixées par le Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA), et à condition que cela figure dans son objet. L'espace-test agricole peut être une option intéressante pour que se préparent les futurs coopérateurs qui deviendront fermiers de ces terres.



# Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

## I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

## II. Définition des termes

**Le test d'activité** s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

**L'Espace-test agricole** désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) - fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - fonction « animation-coordination ».

**Le Lieu test** désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

## III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS ;**
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être



un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

## Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

**Mercredi 6 juillet** // journée réservée aux adhérents RENETA

**16h - 17h30 ... Visite du lieu test permanent de Terreau Paysan à Bonneval**

**18h - 19h30 ... Foire aux projets**, pour découvrir les membres du réseau autrement

**Jeudi 7 juillet** // journée ouverte au public et aux partenaires

**9h ... Accueil**

**9h30 - 12h ... Table ronde** autour du thème « **Espaces-test agricoles et systèmes alimentaires territoriaux** »

**14h - 15h ... Visite de la légumerie** du lycée agricole Provence Verte

**15h - 17h30 ... Ateliers**

**Atelier 1. Commercialiser en restauration collective, en système de paniers ou en vente directe : quel accompagnement en phase de test ?** Fournir ces débouchés peut s'avérer difficile pour les jeunes installés car cela nécessite à la fois une diversité de produits, des volumes de production conséquents et une planification adaptée. Quels appuis sont mis en œuvre dans les espaces-test ? Quelles pistes d'accompagnement peut-on imaginer ?

**Atelier 2. Le rôle des collectivités pour l'accès aux moyens de production.** Mise à disposition de foncier agricole, équipement des lieux-test en moyens de production... De plus en plus de collectivités se mobilisent pour faciliter le développement du test d'activité. Quels exemples ? Comment renforcer ce rôle des collectivités ?

**Atelier 3. Les systèmes de commercialisation contractualisés, un levier pour la création d'activité ?** Le soutien d'un groupe de consommateurs ou d'un réseau de restauration collective peut faciliter le démarrage de l'activité agricole, en permettant de faire face aux difficultés de commercialisation rencontrées. Quels exemples ? Sous quelles conditions ?

**Atelier 4. La place des espaces-test agricoles dans la gouvernance alimentaire locale.** Les espaces-test agricoles sont des dispositifs multi-partenariaux favorisant la coopération entre acteurs du territoire (agriculteurs, consommateurs, élus, acteurs du développement local) autour des questions d'installation agricole. Vecteurs de transmission de savoir-faire et d'expérimentation, quel rôle peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des politiques alimentaires locales ?

**Atelier 5. Espaces-test agricoles et financements locaux.** L'ancrage territorial des espaces-test agricoles peut être l'occasion de mobiliser des ressources financières localement : épargne citoyenne territorialisée, la Roue, la Nef... Comment fonctionnent ces initiatives ?

**Atelier 6. Espaces-test et coopératives agricoles : quels bénéfices réciproques ?** Comment les espaces-test agricoles peuvent contribuer au renouvellement des coopérateurs et au maintien du potentiel des coopératives agricoles ? Quel intérêt du statut coopératif pour le test d'activité ?

**17h30 ... Clôture**

**Vendredi 8 juillet** // journée réservée aux adhérents RENETA

**9h - 11h ... Groupes de travail** sur le nouveau Plan Stratégique Triennal du RENETA

**11h15 - 12h15 ... Assemblée Générale du RENETA**

**12h15 ... Clôture**

## Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure	Courriel
ALLAIN Brigitte	Députée de Dordogne	
ALTARE Caroline	Compagnons de la Terre	ca.lescompagnonsdelaterre@gmail.com
ANDRE Jean	Croq Jardin – Fédération Départementale des Foyers Ruraux 13	croqjardin@orange.fr
AUFORT Séverine	La Boîte à essais	creactive.sudgresivaudan@gmail.com
BALTHAZARD Marie	Terre de Liens Alsace	m.balthazard@terredeliens.org
BARRAL Clélie	Point Accueil Installation 83	pointaccueil83@gmail.com
BECHET Valérie	Le Serpolet	contact@leserpolet.org
BECK Nicolas	Fondation Tour du Valat	beck@tourduvalat.org
BEILLEVAIRE Simon	Les Champs des possibles	simon@leschampsdespossibles.fr
BENEGLIA Séverine	Terreau Paysan-Petra Patrimonia	beneglia.severine@cde-petrapatrimonia.com
BERNARD Florent	Porteur de projet – Accueil Paysan Bretagne	bernardfl@wanadoo.fr
BERNARDINI Sandra	ARAP	arap@fadear.org
BERNIER Mathilde	Graines de Paysans	grainesdepaysans@gmail.com
BERSIA Stéphane	Mosagri	mosagri@outlook.fr
BERTHONNECHE Catherine	Mosagri	catherine.mosaique@live.fr
BIGNAND Louis	Semeurs du possible	lbignand@wanadoo.fr
BODEÏ Régine	ADEAR 06	adeardesalpesmaritimes@orange.fr
BOVIN Fabienne	Fédération des CIVAM Ardèche	fabienne@civamardeche.org
BOURLIN Sébastien	Conseil Départemental du Var	
BRAYER Christian	LEAP de St Maximin	christian.braye@cneap.fr
BREAU Quiterie	Terre de Liens	q.breau@terredeliens.org
BRIANCON Serge	Métropole Aix Marseille Provence – Territoire du Pays d'Aix	fromero@agglo-paysdaix.fr
BRIAND Mélanie	CODAH	melanie.briand@codah.fr
BUFFENOIR Dominique	Porteur de projet	
BURQ Jérôme	ETA Vaucluse - EPLEFPA Louis Giraud (Carpentras)	jerome.burq@educagri.fr
CALVELLI René	Chambre d'agriculture du Var	rene.calvelli@var.chambagri.fr
CARRAZ Simon	Coups d'pousses	scarraz@fadear.org
CASTEL David	Graines de Paysans	
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA	contact@reneta.fr
CAYRON Bruno	Terreau Paysan-ADEAR du Var	lecayre.bio@wanadoo.fr
CAZENAVE Christian	DRAAF PACA (Service Régional de la Formation et du Développement)	
CHAMPRIGAUD Hélène	Chambre d'agriculture de l'Aude	helene.champrigaud@aude.chambagri.fr
CHARLIER Simon	ADEAR du Var	simon-samuel@hotmail.fr
CHAUSSEE Agathe	ADEAR du Var	agathe.chaussee@adear83.fr
CHAUVIN Béatrice	La Nef	b.chauvin@lanef.com
CHEVRE Jacques	Pays' En Graine	jacques.chevre@laposte.net
COLAS Jean-Louis	Les Champs des possibles	colasjeanlouis@orange.fr

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
COURTIL Luc	Parc Naturel Régional du Verdon	LCOURTIL@parcduverdon.fr
CREBELY Isé	Agribiovar	icrebely@gmail.com
DANEAU Alain	Pays' En Graine	alain.daneau@educagri.fr
DANGLA PELISSIER Tiffany	Chambre d'agriculture du Var	
DARMUZEY Thierry	PNR Sainte Baume	thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr
DE CRESSAC Martine	AMAP Sainte-Baume	mcressac@orange.fr
DE ROSTOLAN Maxime	Fermes d'avenir	max@fermesdavenir.org
DESETABLES Amandine	Cant'ADEAR	cantadear@orange.fr
DESORME Gaëlle	ADDEAR 69	addear.69@wanadoo.fr
DIESNIS Guylaine	Le Jardin des étangs	gdiesnis@orange.fr
DOUSSIERE Marc	Parc Naturel Régional du Verdon	MDOUSSIERE@parcduverdon.fr
DUMOULIN Ronan	AIRDIE	rdumoulin@airdie.org
DUVIGNAU Céline	Terreau Paysan	sivanapetitsfruits@gmail.com
FABRE Pierre	Terre de Liens PACA	fabrebio@mac.com
FIORINI Philippe	MFR Richerenches – Fédération des MFR Vaucluse Alpes du Sud	philippe.fiorini@mfr.asso.fr
FORMANTIN Claudette	L'Essor Maraîcher de Tarn et Dadou	couveuse.maraichage@ted.fr
FRANC Andréa	ADEAR LR	adearl@yahoo.fr
FREMIOT Agathe	ARDEAR PC	ardear17@orange.fr
FREZEL Julia	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	jfrezel@regionpaca.fr
FRICHET Marion	ADDEAR 69	addear69.eta@gmail.com
FRIEDEL Régine	Porteur de projet	
GARRIC Fanny	CRIP PACA	fanny.garric@educagri.fr
GARRIVIER Adeline	Paysans dès Demain	paysandesdemain@gmail.com
GAUBERT Bernard	ADDEAR 42	
GILLET Chloé	Collectif de Défense des Terres Fertiles	collectifdefenseterresfertiles@gmail.com
GRECH Aurelia	Chambre d'agriculture du Var	aurelia.grech@var.chambagri.fr
GRIMAULT Patrick	Cap Rural Rhône-Alpes	reseaux.emergence@caprural.org
GRY Cendrine	Coopilote	cgry@coopilote.com
GUIBOURDENCHE Eric	Natura SCOP	natura@natura-scop.org
GUILHOT Delphine	ADDEAR 42	appeti42@wanadoo.fr
GUITTON Aude	ADEAR du Var	guitton.aude@gmail.com
HENRY Michèle	Communauté de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien	
IZARN Véronique	EPL Digne Carmejane	veronique.izarn@educagri.fr
JAMOT Jean-Philippe	Cap Rural Rhône-Alpes	apurallite@caprural.org
JOUBERT Laurie	PNR du Luberon	
KERCKHOVE Marc	Terre en vue ASBL	marc.kerckhove@crabe.be
KIEFFER Julien	Parc Naturel Régional du Perche	julien.kieffer@parc-naturel-perche.fr
KLEIN Tristan	Mosagri	tristanklein@free.fr
KLIGLICH Julia	Chambre d'agriculture du Var	julia.kliglich@var.chambagri.fr
LAMBRECHTS Paul-Emile	GAL Culturalité en Herbaye bré-bançonne	pel@culturalite.be

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
LAON Louisa	Réseau Agricole Livradois-Forez	l.laon@parc-livradois-forez.org
LAZARE Nathalie	Communauté de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien	n.lazare@porteduvar.fr
LE BLANC Joseph	Terracoopa	j.leblanc@terracoopa.com
LE BONIEC Marie	Le Début des Haricots	marie.leboniec.ddh@gmail.com
LE BONNIEC Sophie	ARDEAR PC	ardear86@orange.fr
LEBOUTTE François	Terre en vue ASBL	francois@terre-en-vue.be
LECOUVEY-MAYORAZ Olivier	Métropole Aix Marseille Provence – Territoire du Pays d'Aix	fromero@agglo-paysdaix.fr
LEGALLOIS Jérôme	Communauté de communes Comté de Provence	legalloisj@cc-comtedeprovence.fr
LEROUX Aurore	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	aleroux@regionpaca.fr
LUIGI Pascale	Relais de Services Publics St Auban	
MARECHAL Gilles	Terralim – Coopérer pour entreprendre	gilles.marechal@terralim.fr
MATHE Joris	GAL LEADER Provence Verte Sainte-Baume	leader@paysprovenceverte.fr
MAUREL Mylène	Parc Naturel Régional du Luberon	mylène.maurel@parcduluberon.fr
MAURICE Nils	Etamine-Pays Roannais	nmaurice@roannaispays.com
MEYER-SOULA Barbara	ETA Vaucluse - CFPPA Vaucluse	barbara.meyer@educagri.fr
MIGOT Pierre	Coups d'pousses	coupsdpousses@gmail.com
MINAUD Bertrand	Formabio	bertrand.minaud@educagri.fr
MIRAULT Vincent	ADEARI	stagiaire.adeari@gmail.com
MORAND Josué	Coopérative viticole d'Entrecasteaux	josue.morand@orange.fr
NICAISE Marie-Eve	Terreau Paysan-ADEAR du Var	eve_1985@hotmail.fr
NOËL Alexandre	PNR Sainte Baume	alexandre.noel@pnr-saintebaume.fr
NOISOP Sandra	Métropole Aix Marseille Provence – Territoire du Pays d'Aix	fromero@agglo-paysdaix.fr
PARISI Alice	CFPPA Valabre	alice.parisi@educagri.fr
PATRICE Elodie	Semeurs du possible	semeursdupossible@gmail.com
PAYMAL Caroline	SIMOLY	caroline.paymal@simoly.fr
PECHOUX Sylvain	Les Champs des possibles	sylvain@leschampsdespossibles.fr
PELLETIER Amélie	Terreau Paysan-ARDEAR PACA	ardear-paca@orange.fr
PIOT Liliane	CIAP 49	lilianepiot@free.fr
PONS-RAMELLS Marie	ETA Vaucluse - CFPPA Vaucluse	marie.pons-ramells@educagri.fr
QUINTIN Claire	A Petit pas-Chrysalide	claire.q@apetitpas.net
RAFFIER Camille	ARDEAR PC	ardear16@gmail.com
RAGUENET Pauline	ETA Vaucluse - ADEAR 84	pauline.raguenet@adear84.fr
RANDRIA Joseph	Terreau Paysan-Agribiovar	agribiovar.randria@bio-provence.org
RIBOT Amandine	Communauté de communes Grand Autunois Morvan	amandine.ribo@grandautunoismorvan.fr
RIOUFOL Véronique	Terre de Liens	v.rioufol@terredeliens.org
ROUMET Damien	Terre de Liens	d.roumet@terredeliens.org

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
ROUSSEL Colette	Etamine	colette.rousseau5@gmail.com
ROUSSEL Pierre-Henri	AFIP Le Gerموir	rousseau.afip5962@gmail.com
ROUX Michel	FADEAR	roumi17240@orange.fr
RUAMPS Perrine	Les Champs des possibles	perrine@leschampsdespossibles.fr
SABATIER Elodie	Chambre d'agriculture de l'Aude	elodie.sabatier@aude.chambagri.fr
SAINT-REQUIER BERNARD Marie	Les Champs des possibles	marie@leschampsdespossibles.fr
SIGWALT Lucile	Grand Besançon-Graines de maraichers	lucile.sigwalt@grandbesancon.fr
STEPHAN Alaric	Terreau Paysan-ADEAR du Var	terreaupaysan@gmail.com
SUSINI Marie	Coop de France Alpes Méditerranée	msusini@coopdefrance-alpesmediterranee.coop
TAPIN Philippe	Union des MFR	philippe.tapin@mfr.asso.fr
TEISSONIERE Sylvain	ALODEAR	alodear@yahoo.fr
THUREAU Sylvain	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	sthureau@regionpaca.fr
TILLIE Augustin	Le Gerموir	afip5962@free.fr
TORRE Patrick	Terreau Paysan – Petra Patrimonia	torre.patrick@cde-petrapatrimonia.com
VAQUIE Pierre-François	FNCUMA	Pierre-francois.vaguie@cuma.fr
VARLET Marie-Noëlle	LEAP de St Maximin	marienoelle@orange.fr
VIBERT Claudine	Grand Narbonne	c.vibert@legrandnarbonne.com
VIEUVILLE Bruno	SAFER 83	dds83@safer-paca.com
VIGOUROUX Jeanne	Pays' En Graine	
VINCENTELLI Valentine	Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis	v.vincentelli@agglo-casa.fr





Réseau National des Espaces-Test Agricoles



En partenariat avec



Avec le soutien de



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



### Coordonnées de l'association RENETA

**Adresse :** Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes  
**Contact :** Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national  
**Courriel :** [contact@reneta.fr](mailto:contact@reneta.fr)  
**Tél. :** 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58